

SCIENCES DE L'EAU

L'eau est une ressource vitale pour la santé, la prospérité et la sécurité humaines et d'une importance capitale pour le développement durable en lien avec l'élimination de la pauvreté, l'égalité des genres, la sécurité alimentaire et la préservation des écosystèmes, parmi d'autres sujets sensibles. Ses valeurs sociales, économiques et environnementales sont interconnectées et dépendantes les unes des autres.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, LA RECHERCHE, LA SURVEILLANCE, L'ÉDUCATION ET L'AMÉLIORATION DES CAPACITÉS A RENFORCER LA SÉCURITÉ DE L'EAU DOUCE AU SERVICE DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Historique et objectifs

Le travail de l'UNESCO dans le domaine des sciences de l'eau s'articule autour de cinq composantes de l'UNESCO sur le thème de l'eau :

- Le Programme hydrologique international (PHI)
- Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)
- L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau
- Les Centres UNESCO relatifs à l'eau
- Les Chaires UNESCO relatives à l'eau

1. Le Programme hydrologique international (PHI)

Le PHI est un programme intergouvernemental de coopération scientifique de l'UNESCO relatif à l'eau. Créé en 1975, le PHI est la première et unique initiative intergouvernementale concernant l'eau douce institutionnalisée dans le système des Nations Unies. La mise en œuvre du PHI se déroule en phases mises au point dans le cadre d'un processus consultatif global auquel participent les 168 comités nationaux du PHI, des associations scientifiques internationales et autres organes des Nations Unies, qui veillent constamment à la pertinence des actions du PHI et assurent sa coordination institutionnelle.

2. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)

Le WWAP, fondé en 2000, est le programme phare de l'ONU-Eau. Hébergé par l'UNESCO, le WWAP vise à évaluer et à rendre compte de l'état des ressources en eau douce à l'échelle mondiale, à définir les problèmes prépondérants et à évaluer la capacité des pays à faire face au stress hydrique et aux conflits liés à l'eau. Son rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) est publié tous les ans ; un rapport global de synthèse est publié tous les cinq ans.

3. L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau

L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau à Delft, aux Pays Bas, a été créé en 2003. Il contribue à développer les activités de recherche, d'enseignement et de renforcement des capacités dans les domaines de l'eau, de l'environnement et des infrastructures. C'est un institut UNESCO de catégorie 1, propriété de l'UNESCO et du gouvernement des Pays-Bas.

4. Les Centres UNESCO relatifs à l'eau

Le réseau de 18 Centres UNESCO relatifs à l'eau, créés sous l'égide de l'UNESCO, mènent des recherches dans différents domaines des sciences de l'eau et proposent un large éventail de programme de formation, d'amélioration des capacités et d'activités de sensibilisation au service de la mise en œuvre du PHI.

5. Les Chaires UNESCO relatives à l'eau

Les 29 Chaires UNESCO relatives à l'eau sont établies comme des chaires d'enseignement et de recherche dans les universités ou les instituts de recherche à travers le Programme de l'UNESCO de jumelage et de mise en réseau des universités (UNITWIN). Les chaires promeuvent la coopération intellectuelle entre les institutions académiques et favorisent l'accès et le partage des connaissances sur l'eau dans le domaine des sciences naturelles, économiques et sociales ainsi que dans l'ingénierie.

UNE NOUVELLE PHASE DE HUIT ANS : PHI-VIII

La septième phase du PHI (PHI-VII) se termine à la fin de 2013. La huitième phase (PHI-VIII), qui couvre la même période que la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2021), s'intitule « **La sécurité de l'eau : les réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux** » et a été élaborée à travers un processus consultatif de trois ans avec les Etats Membres.

La nouvelle phase du PHI-VIII continuera de promouvoir et de piloter la recherche hydrologique internationale, de faciliter l'éducation et le développement des capacités et de répondre aux besoins des Etats-Membres en matière de politiques scientifiques dans les domaines qu'ils ont identifiés comme prioritaires pour le PHI-VIII :

- les catastrophes liées à l'eau et les changements hydrologiques
- les eaux souterraines dans un environnement changeant
- la sécurité et la qualité de l'eau
- l'eau et les établissements humains de l'avenir
- l'éco-hydrologie, créer l'harmonie pour un monde durable
- l'éducation, clé de la sécurité de l'eau

NOUVELLE STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

L'UNESCO mettra en œuvre la 8ème phase du PHI (PHI-VIII) suivant trois axes stratégiques :

Axe 1 : Mobiliser la coopération internationale pour améliorer les connaissances et l'innovation et faire face aux problèmes de sécurité de l'eau

A travers cet axe l'UNESCO favorise des alliances, instaure des échanges intellectuels et encourage le partage des connaissances et les partenariats opérationnels en faveur de la sécurité de l'eau grâce à :

- des activités conjointes du vaste réseau de comités nationaux du PHI, d'instituts et de centres de catégorie 1 et 2, de chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN ;
- des évaluations détaillées des ressources mondiales en eau douce et la fourniture d'informations actualisées en vue de leur gestion à travers un Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau consacré à des sujets spécifiques d'importance mondiale relatifs aux problèmes de l'eau.

Axe 2 : Renforcer l'interface science-politique pour assurer la sécurité de l'eau aux niveaux local, national, régional et mondial

Ayant un rôle de premier plan dans l'interface science-politique, l'UNESCO, à travers le PHI, fournit aux responsables politiques des orientations en vue d'une prise de décision éclairée dans le domaine de la sécurité de l'eau. A cet égard, les efforts de l'UNESCO porteront sur :

L'UNESCO renforcera son rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies s'agissant de diverses questions liées à l'eau douce : initiatives inter-institutions et autres projets conjoints relatifs à l'eau ; agenda de développement post-2015, y compris les consultations thématiques sur l'eau ; évaluations mondiales des ressources en eau et coordination de manifestations internationales, telles que l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 et la Journée mondiale de l'eau, entre autres.

La mise en œuvre du PHI continuera de s'appuyer sur des programmes et initiatives transversaux, dont certains menés conjointement avec d'autres organisations et agences des Nations Unies :

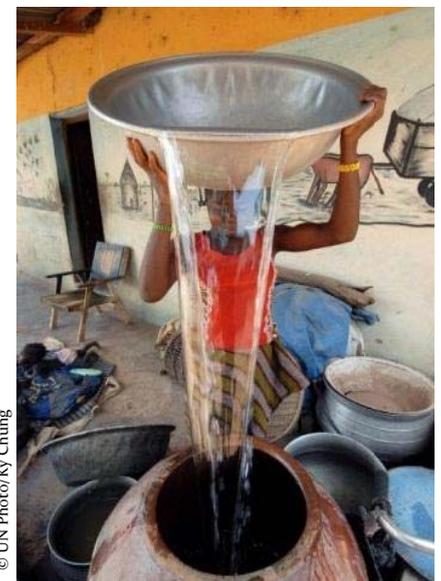
- L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques (**HELP**)
- Les régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux (**FRIEND**)
- L'initiative internationale sur les inondations (**IFI**)
- L'initiative internationale sur la sécheresse (**IDI**)
- L'initiative internationale relative à la sédimentation (**ISI**)
- Du conflit potentiel au potentiel de coopération (**PCCP**)
- Le programme international mixte AIEA-UNESCO d'application des isotopes à l'hydrologie (**JIIHP**)
- L'initiative sur la gestion des ressources des aquifères transnationaux (**ISARM**)
- Le réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides (**G-WADI**)
- Le programme de gestion des eaux urbaines (**UWMP**)
- L'initiative internationale sur la qualité de l'eau
- Le programme mondial d'évaluation et de cartographie hydrogéologiques (**WHYMAP**)
- L'évaluation des ressources en eaux souterraines qui subissent les pressions exercées par l'activité humaine et les changements climatiques (**GRAPHIC**)

- le renforcement de la coopération entre les institutions existantes et les partenaires nationaux dans le domaine de l'eau ;
- la mobilisation de la communauté scientifique, y compris des experts locaux des pays en développement, afin de créer un consensus scientifique et de fournir aux responsables politiques des orientations en vue d'une prise de décision éclairée ;
- la prise en compte spécifique des savoirs traditionnels et autochtones, de l'égalité entre les genres, de l'inclusion sociale et de l'élimination de la pauvreté.

Axe 3 : Développer les capacités institutionnelles et humaines pour la sécurité et la durabilité des ressources en eau

La sécurité des ressources en eau ne peut être assurée sans le développement de capacités humaines et institutionnelles adéquates, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur de l'eau. A travers le PHI, l'Institut UNESCO-IHE, les centres et les chaires relatifs à l'eau, les activités de l'UNESCO contribuent à :

- renforcer l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux, y compris l'éducation formelle et informelle, fournir des orientations pour l'établissement et l'évaluation de programmes d'éducation relative à l'eau, d'offrir une aide en matière de politiques éducatives et d'élaborer des matériels pédagogiques ;
- continuer à développer des activités multisectorielles et impliquer un large éventail de partenaires et de programmes ;
- soutenir l'établissement et le renforcement d'organes nationaux, régionaux et internationaux s'occupant de l'eau ainsi que leur mise en réseau.



© UN Photo/Ky Chung

Division des sciences de l'eau
Secteur des sciences exactes et naturelles
UNESCO - 1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15 – France
ihp@unesco.org
www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/water